CHRONIQUE

Association internationale des hôpitaux.

En 1926, à Vienne, une étude du Dr Corwin sur « The Evolution and Problems of the American Hospital »[1] suggéra l'idée d'un échange périodique de vues et informations sur les méthodes d'administration, les questions économiques, juridiques et financières des divers hôpitaux du monde. L'idée fit son chemin. En juin 1929, le premier Congrès international des hôpitaux réunissait à Atlantic City de nombreux membres d'associations nationales, des délégués de 34 pays, et recevait des messages d'encouragement et de sympathie de plusieurs chefs d'Etat.

La question des « Associations nationales et de la création d'un comité international des hôpitaux » fut alors spécialement étudiée et discutée. De nombreux pays ont déjà des associations nationales, officielles ou privées ; dans plusieurs autres (en Chine et au Japon en particulier) des associations analogues sont en voie de formation. Il s'agit maintenant de fédérer ces groupements en une *Association internationale* dont le Comité comprendrait des experts en questions hospitalières, les délégués du gouvernement de chaque pays et des associations nationales des hôpitaux.

En juin dernier, le bureau du Comité international des hôpitaux s'est réuni à Paris en vue de créer cette « Association » et de discuter l'organisation du deuxième Congrès. Celui-ci aura lieu à Vienne en juin 1931, sous le haut patronage des rois d'Angleterre, d'Espagne et de Belgique. Congrès et exposition connexe feront mieux sentir la solidarité des diverses nations dans la question

[1] Cf. *First international Hospital Congress*, Atlantic City, Jun 13th–15th 1929. — Imp. Union, Paris. New-York-Paris, 1930. In-8 (186×272), 302 p.

d'organisation des hôpitaux et mieux comprendre l'intérêt scientifique et technique d'un échange de vues et d'une recherche en commun de méthodes nouvelles.

Les questions à étudier feront suite, en quelque sorte, à celles déjà traitées au premier congrès, d'Atlantic City. On avait alors montré comment l'hôpital a toujours un rôle de « coopérateur » des œuvres et institutions visant à l'amélioration de l'état social, malgré la diversité des problèmes selon les pays en ce qui concerne l'organisation du Service social médical[1] ; on avait discuté en outre le rôle respectif de l'œuvre hospitalière publique et privée ; du développement des soins hospitaliers aux points de vue des maladies chroniques, des maladies mentales et la création de centres de psychiâtrie ; des aspects économiques et administratifs de la gestion des hôpitaux : relations avec la protection publique et l'Etat, réduction des dépenses, questions du matériel hospitalier (lits, instruments, bâtiments...), du personnel (infirmières employés, médecins, internes...), etc... Au Congrès de Vienne, des rapports seront présentés sur : le prix de revient de la construction des hôpitaux, les services accessoires de l'hôpital, le prix de la journée d'hospitalisation, la terminologie hospitalière, la législation hospitalière, le rôle de l'infirmière ; on soumettra à la discussion du Congrès les questions suivantes : les consultations externes, — l'alimentation des malades, — les effets de l'assurance-maladie sur la pratique hospitalière, la place de la neurologie et de la psychiâtrie à l'hôpital général.

Ainsi, en étudiant principalement les questions économiques et administratives de la pratique hospitalière au point de vue international, les Congrès internationaux

[1] Etude sur les « fonctions hospitalières essentielles », in *First international Hospital Congress.*

des hôpitaux aident à la formation de l'*Association internationale* et assurent, par avance son activité féconde.

On songe dès à présent à créer un Bureau international d'informations hospitalières à New-York et des publications internationales relatives aux hôpitaux sont d'ores et déjà prévues.

J. D.